

Le nouveau centre aquatique Lunel Agglo Pierre Soujol



Dossier de presse

Contact presse

Graziella LOPEZ DE CRUZ

Directrice communication Lunel Agglo

04 67 83 55 18 - 06 65 57 58 75

g.lopez@lunelagglo.fr

Le nouvel équipement, érigé sur le site de la piscine Aqualuna à Lunel, ouvrira ses portes en 2027.

Lunel Agglo a lancé dès fin 2022 une étude d'opportunité, de faisabilité, de préprogrammation et de programmation en vue de la réalisation d'un nouvel équipement aquatique intercommunal. Les études ont mis en avant la nécessité de réaliser cet équipement sur le site de la piscine Aqualuna à Lunel, du fait de sa bonne accessibilité et de sa proximité avec les établissements scolaires et sportifs. A l'issue d'une phase de consultation, menée au cours de l'année 2024 par la SPL Territoire34 pour le compte de Lunel Agglo, le projet porté par le groupement Eiffage Construction a été retenu. Le démantèlement de l'ancien centre aquatique s'est achevé en février 2025. Les travaux du nouveau complexe ont débuté le 5 janvier 2026, pour une durée prévisionnelle de 18 mois.

Les étapes clés du projet

- **5 janvier** : début des travaux
- **Janvier à mai 2026** : terrassements, fondations et sous-sols
- **Mai à décembre 2026** : superstructure et couverture
- **Octobre 2026 à juin 2027** : second œuvre
- **Juin 2027** : essais et commission de sécurité

Le complexe aquatique en chiffres

- **1 200 m²** de plan d'eau, soit **3 fois plus** qu'Aqualuna
- Un **bassin sportif** de **25 m** et **8** couloirs
- Un **bassin polyvalent** de **200 m²**
- Une **pataugeoire** de **50 m²**
- Un **bassin extérieur** de **50 m** et **4** couloirs
- Une **aire de jeux** extérieure de **60 m²**
- **69 % d'énergies renouvelables** pour alimenter la structure

Le coût du projet : 24 M€ HT

Il comprend les coûts des études mais aussi de l'exploitation et la maintenance de l'équipement pour une durée de 5 ans.
Le montant seul des travaux est de 19,1 M€ HT.

Ses atouts

Un équipement au rayonnement régional

Ce projet emblématique va au-delà du bâtiment en lui-même. Il est une véritable opportunité pour l'aménagement d'un bassin de vie, qui ne se limite pas aux communes de Lunel Agglo. Il a été conçu dans le souci de la qualité des usages et d'un environnement à préserver. Le site, l'orientation, les vues, l'ensoleillement, les vents dominants, la topographie, les espaces naturels sont tout autant de critères pris en compte pour la réussite de ce projet.

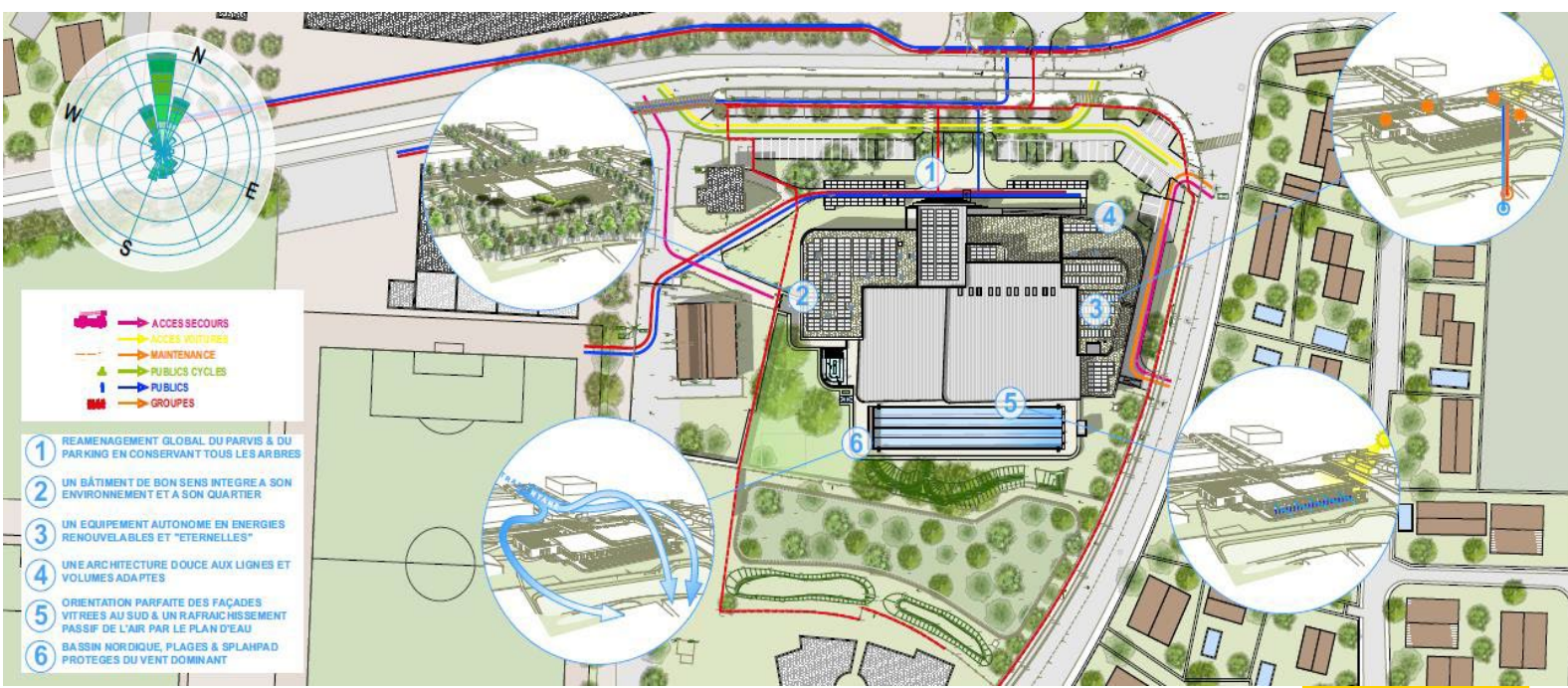
Un bâtiment ambitieux sur le plan environnemental

Le cahier des charges depuis la conception du bâtiment jusqu'à sa réalisation et son exploitation-maintenance vise l'exigence environnementale. Cela se traduit par une structure à la fois économe en énergie, en valorisant les énergies renouvelables et de récupération, économe en eau potable, en utilisant les eaux de récupération, et enfin pérenne sur son cycle de vie. Le projet du groupement Eiffage Construction va au-delà des objectifs nationaux de neutralité carbone en 2050. L'objectif est d'atteindre un **taux d'énergie décarbonée supérieur à 95 %**, en s'appuyant notamment sur un mix énergétique innovant de 69 % d'énergies renouvelables. Ce mix intègre :

- **La géothermie** : l'exploitation de deux forages permet de puiser les ressources naturelles du sous-sol lunellois pour chauffer les bassins.
- **L'énergie solaire** : des panneaux hybrides et une installation de panneaux photovoltaïques s'étendant sur **800m² de toiture** assurent une partie de l'auto-consommation électrique du site.
- **La récupération de chaleur** : le système intègre la récupération de calories sur l'air et sur les eaux de lavage des bassins.

Le tout fait l'objet d'un pilotage intelligent : grâce à la **Gestion Technique Centralisée (GTC)**, les consommations sont contrôlées en temps réel pour garantir une efficacité énergétique optimale et alerter en cas d'anomalie.

La consommation en eau potable sera également limitée, grâce notamment à la réutilisation des eaux de lavages des filtres, des eaux lors des vidanges des bassins pour le nettoyage des sols extérieurs et l'arrosage des espaces verts.



Sa configuration

Conçu pour tous les usages

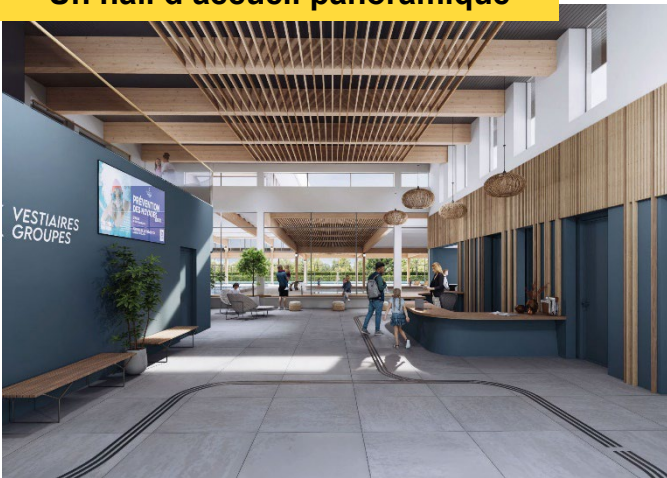
Cet équipement, d'une superficie de 1 200 m², soit trois fois supérieure à celle d'Aqualuna, a été pensé à la fois pour l'apprentissage scolaire, les associations sportives et les activités de loisirs. Toutes les écoles pourront y réserver des créneaux, ce qui n'était pas possible avec l'ancienne piscine. La configuration du bâtiment s'adapte aux différents usages. Les vestiaires et locaux annexes ont des toitures plus basses que les bassins. La halle sportive qui accueille les gradins offre une enveloppe plus volumineuse que les bassins ludiques ou que la pataugeoire. Le site est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un parvis aménagé comme lieu de vie et de lien social

Le parvis, spacieux et largement végétalisé, permet aux usagers et riverains du quartier de se croiser et de se retrouver. Le parvis haut, largement abrité par les débords de toitures, dessert aisément les 4 entrées et liaisons : l'entrée et l'accueil principal, l'entrée secondaire vers les vestiaires groupes, l'accès indépendant vers la salle de réunion placée au premier étage et enfin, l'espace bureau / club directement accessibles en rez-de-chaussée.

Le site est configuré pour toutes les mobilités : à pied, à vélo, en voiture ou en bus. L'accueil et les bassins sont visibles depuis l'extérieur grâce à une façade vitrée.

Un hall d'accueil panoramique



Le public entre dans un espace ample, traversant et naturellement lumineux, qui dessert de façon simple et fonctionnelle l'ensemble des locaux. Il offre une vue privilégiée sur les bassins et un accès aux gradins favorisant ainsi les flux au sein du complexe. La banque d'accueil a une vue directe sur l'ensemble des liaisons permettant ainsi un contrôle visuel optimal vers les vestiaires, la salle de réunion, le sas, le local poussette, le parvis et sur l'escalier et l'ascenseur menant en haut des gradins. Ce hall offre également un lieu de détente pour les accompagnateurs : un vaste espace de convivialité équipé de sièges et de tables avec une vue panoramique à 180 degrés sur les bassins.

Ils sont précédés d'un large et confortable espace de déchaussage avec vue sur les bassins. Le grand vestiaire public est équipé de 35 cabines et 960 casiers. Il est confortable, spacieux et naturellement éclairé. Une fois en maillot, les usagers cheminent vers la halle bassins en passant devant des blocs sanitaires puis en empruntant les douches collectives. Les vestiaires, douches et sanitaires bénéficient d'un éclairage naturel. Un coin bébé est dédié aux familles, à proximité de l'entrée des douches et de la pataugeoire. Les vestiaires groupes sont accessibles directement depuis le parvis afin de ne pas encombrer le hall d'accueil.

Les vestiaires publics et groupes



La halle des bassins



Bassin sportif

Il est idéalement orienté et possède une façade Sud totalement vitrée mais protégée en partie haute par les toitures. Il bénéficie ainsi d'un éclairage optimal pour la pratique de la natation. Les nageurs profitent de 8 couloirs de nage sur 25 m de longueur. De larges plages permettent d'accueillir les groupes en toute sécurité. Le bassin sportif est longé par des gradins de 278 places, dont 6 réservées aux personnes à mobilité réduite et accessibles via un ascenseur. Des garde-corps légers et mobiles permettent de scinder ces gradins afin de pouvoir optimiser le nombre de places en fonction des activités.

Bassin polyvalent

Composé de 2 couloirs de 20 m de longueur et de faible profondeur, il est à la disposition des sportifs les jours de compétition pour leur échauffement ou leur récupération. Il est également destiné à l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes. Une grande zone, plus ludique, est consacrée aux cours d'aquagym ou d'aquabike ainsi qu'aux divertissements avec buses de nage à contre-courant, banquette à bulles, cascades, buses massantes et différentes plaques à bulles.



Pataugeoire

D'une surface de 50 m², ce plan d'eau est sécurisé et éloigné des autres. Les plus petits y accèdent sans longer les bassins de grandes profondeurs. Les parents peuvent s'installer dans des transats autour pour surveiller leurs enfants. Ce bassin donne accès aux plages extérieures et notamment à la zone du splashpad (jeux aquatiques). Il est situé au plus près du local infirmerie et des maîtres-nageurs.

Les portes de la halle bassins se rabattent à 180° le long de la façade Sud. Ainsi, en été, elle est totalement ouverte sur l'extérieur.

L'extérieur (bassin nordique et jardin)



Proche de la façade, le bassin nordique est totalement abrité de la tramontane et peut fonctionner toute l'année sans perturbation. Une couverture thermique permet de limiter les déperditions de chaleur le soir et les jours de fermeture. Il offre 4 couloirs de nage sur une longueur de 50 m.

Une plage minérale, avec transats, permet d'en faire le tour et de prolonger les plages intérieures en été. Cette plage, plus étroite le long du bassin, s'agrandit pour offrir plus d'espace à proximité du splashpad. Le public pourra également profiter d'une plage végétale, avec des arbres aux essences locales, qui se déploie majoritairement dans la pointe Ouest.

Des locaux indispensables au bon fonctionnement des activités

Le complexe compte également une salle de préparation physique pour les sportifs, des locaux de rangement répartis autour des bassins selon leurs usages, des locaux techniques et d'entretien, un sas de sécurité et un local poussette. Enfin, le personnel possède son propre espace, accessible depuis le hall d'accueil et depuis le parvis. Il se compose de bureaux administratifs et de locaux de rangement, d'une salle de repos et de vestiaires et des sanitaires.



Les nouveautés du centre aquatique

Deux dispositifs non prévus à l'origine du projet, votés lors du conseil communautaire de décembre dernier, seront proposés au public dès l'ouverture du complexe.

Une terrasse extérieure aménagée

Une nouveauté vient s'ajouter au projet initial du centre aquatique : la création d'une terrasse extérieure aménagée et accessible au public. Alors que le toit devait à l'origine rester fermé aux usagers, une terrasse extérieure accessible depuis le premier étage de manière indépendante sera aménagée. Cette terrasse comprendra un escalier extérieur, un bloc sanitaire et des locaux de rangement.

Ce nouvel espace offrira un lieu supplémentaire de détente et de convivialité. Les visiteurs pourront y accéder directement depuis l'intérieur du centre aquatique, grâce à un escalier aménagé au premier étage. Cette évolution du projet répond à une volonté d'optimiser l'utilisation des surfaces et d'enrichir l'expérience proposée aux usagers, en leur offrant un espace extérieur inédit.

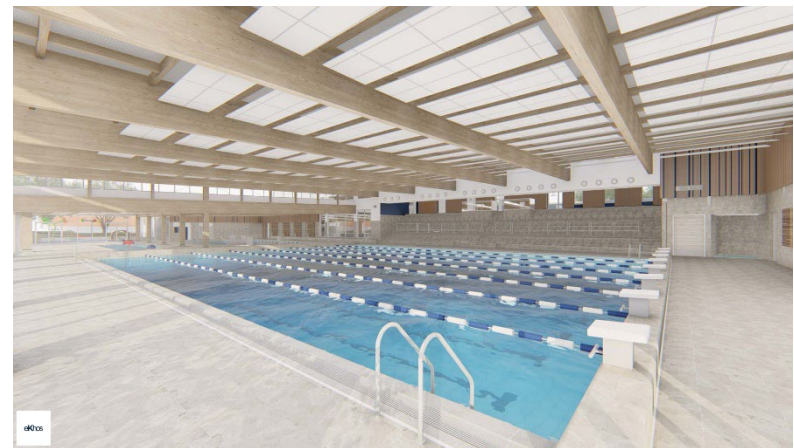
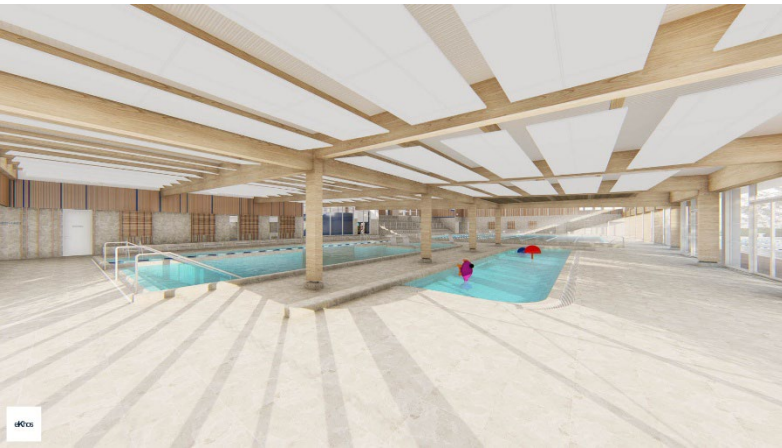
Un système de vidéosurveillance innovant pour le futur bassin nordique

Le dispositif Vogoscope, développé par l'entreprise Vogo repose sur l'installation de caméras subaquatiques au sein du futur bassin extérieur, offrant une solution de captation multi-caméra et de diffusion vidéo aux usages multiples.

Destiné à la fois à la pratique de la natation sportive, de loisir et des autres disciplines aquatiques, le Vogoscope permet une analyse vidéo en temps réel. Les nageurs peuvent ainsi corriger immédiatement leurs mouvements et leur technique, tandis que les entraîneurs disposent d'outils visuels pour formuler des retours précis et évaluer la progression des performances grâce au visionnage des séquences. Le dispositif constitue également un atout majeur en matière de sécurité. Reliées à une tablette, les caméras offrent aux maîtres-nageurs une surveillance renforcée du bassin, leur permettant de garder un œil plus attentif et réactif sur l'ensemble des nageurs.

Enfin, le système ouvre de nouvelles perspectives pour la diffusion d'événements et de compétitions. Les images captées pourront être retransmises afin de permettre aux spectateurs, présents sur site ou à distance, de suivre les épreuves dans des conditions optimales. Les caméras subaquatiques seront opérationnelles dès l'ouverture du nouveau complexe sportif.

Les derniers visuels du centre aquatique



©Ekhos

L'interview de l'architecte

André Ariotti est architecte au sein de Ekhos, partenaire du groupement Eiffage construction qui réalisera le projet.



Lunel Agglo : Quelles ont été les étapes de votre réflexion pour concevoir ce projet ?

André Ariotti : *Nous bénéficions d'un cadre assez privilégié : un terrain avec des pins qui s'ouvre vers le sud et un parking avec de la végétation. L'idée était donc de garder toute la végétation et de refaire un parvis d'accueil qui donne envie au public d'entrer dans le bâtiment.*

Lors des études, nous avons constaté la présence d'eau en sous-sol. On a donc souhaité surélever le bâtiment d'1m50 pour éviter une infiltration dans les locaux techniques, généralement installés sous les bassins. Cette surélévation mettra en valeur le future complexe aquatique.

Lunel Agglo : Le site est situé à proximité d'établissements scolaires et d'équipements sportifs. Comment avez-vous intégré ces données dans la conception ?

André Ariotti : *La façade de la piscine reprend l'architecture contemporaine du lycée Victor Hugo, qui est assez sobre, avec une façade linéaire. Nous avons fait le choix de positionner le futur complexe parallèlement à l'avenue Louis Médard, dans l'alignement des autres bâtiments pour créer une continuité harmonieuse sur cet axe urbain.*

Lunel Agglo : L'une des spécificités du projet est le travail autour de la lumière...

André Ariotti : *Une piscine est un équipement où les gens vont pour se faire plaisir. La priorité est donc d'apporter un confort d'usage pour le public et le personnel qui y travaille.*

Nous avons fait un focus sur la halle bassin avec un bâtiment en transparence côté sud. Lorsqu'il fait soleil toute la journée, pas besoin d'éclairage artificiel. La façade nord a aussi une partie vitrée pour apporter un complément de lumière et des vélux éclairent les gradins. L'énergie naturelle permet aussi de chauffer les espaces en hiver. En été, un débord de toiture sur la façade sud offrira de la fraîcheur en cassant la lumière directe du soleil, tout en conservant cette luminosité.

Lunel Agglo : Ce projet se distingue par sa haute qualité environnementale, avec 69 % d'énergie renouvelable...

André Ariotti : *Nous avons joué sur la position nord / sud. La façade nord, froide, est plutôt fermée pour se prémunir du froid. La façade sud, est complètement ouverte pour faire entrer la lumière et la chaleur et réaliser ainsi d'importantes économies d'énergie. Ensuite, comment créer de l'énergie ?*

À Lunel, on sait qu'on a de l'eau. On a donc tout de suite pensé à la géothermie. Et, plutôt que de se contenter d'un forage existant, on en fait un deuxième, pour avoir plus de ressource naturelle à exploiter. On prévoit aussi une installation de panneaux solaires photovoltaïques sur 800 m2 de toiture afin d'être en auto-consommation pour l'électricité. Enfin, le système de Gestion Technique Centralisée (GTC) contrôle le niveau de consommation d'énergie et nous alerte en cas d'anomalie.

Crédit photo : Johanna Marjoux

Un chantier engagé pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie

Eiffage Construction, accompagné de l'ensemble des partenaires du projet et notamment Dalkia et Ekhos, a réaffirmé son engagement en faveur de l'environnement et du respect du voisinage en signant la Charte chantier propre. Un document qui ne se limite pas à de simples intentions, mais qui se traduit par des actions concrètes tout au long des 18 mois de travaux du futur centre aquatique.

Dès le démarrage du chantier, une attention particulière sera portée à la sensibilisation des équipes. La protection de l'environnement passe en effet par des gestes quotidiens : maintien de la propreté du site, gestion rigoureuse des déchets et vigilance constante face aux risques de pollution.

Limiter les nuisances sonores pour les riverains

Les nuisances sonores constituent l'une des principales préoccupations des habitants situés à proximité du chantier. Pour y répondre, plusieurs mesures ont été mises en place afin de réduire le bruit au strict minimum, comme par exemple, l'utilisation d'engins et matériels homologués et conformes à la réglementation en vigueur, en privilégiant les équipements et techniques les plus silencieux possibles, notamment les matériels à énergie électrique. L'usage d'outils particulièrement bruyants, comme les marteaux perforateurs, sera limité aux phases de travaux où ils sont indispensables, telles que la démolition ou le terrassement.

Préserver les sols et les ressources en eau

La protection des sols et des nappes phréatiques constitue un autre pilier de la Charte chantier propre. Des zones spécifiques seront aménagées pour le stockage des produits potentiellement polluants tels que les hydrocarbures, les huiles ou les peintures. En cas de ruissellement des eaux de chantier, des aménagements provisoires tels que des fosses ou des merlons équipés de dispositifs filtrants comme des bottes de paille, permettront de canaliser, récupérer et traiter les eaux souillées avant leur rejet.

Une consommation en électricité maîtrisée

L'engagement environnemental passe également par l'utilisation de produits à faible impact écologique. Une zone dédiée, étanche et couverte, équipée de bacs de rétention, sera installée pour le stockage sécurisé des produits dangereux. Pour limiter la propagation des poussières, notamment lors des travaux de terrassement, un arrosage contrôlé du chantier sera mis en œuvre.

Enfin, le chantier se veut économe en énergie et en ressources en eau. L'usage de l'eau potable et de l'électricité sera strictement encadré afin de réduire les consommations au minimum nécessaire.

Ces mesures s'inscrivent dans un ensemble beaucoup plus large et traduisent la volonté commune de tous les partenaires de mener un chantier responsable, respectueux de l'environnement et du cadre de vie des riverains.

Un projet générateur d'emplois pour le territoire



JOB DATING

Mardi 13 Janvier 2026

9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

VENEZ NOUS RENCONTRER !

Nous recrutons sur les métiers du BTP

Espace Castel - Salle ROTONDE - Lunel*

*173 Rue Marx Dormoy, 34400 Lunel



Un chantier d'une telle envergure implique nécessairement une mobilisation importante de main-d'œuvre. Ce nouveau projet a ainsi favorisé le recrutement de demandeurs d'emploi issus du territoire.

Les offres proposées concernaient notamment les métiers de coffreur-bancheur, d'électricien, de plombier ainsi que les installations sanitaires et thermiques. Des formations ont été proposées pour les personnes sans expérience dans ces domaines, mais faisant preuve de motivation. Les personnes qui étaient prioritairement visés par ces recrutements étaient les personnes en insertion, les demandeurs d'emploi et les jeunes du territoire.

Histoire du site : l'ancienne piscine Aqualuna



Avant de devenir le nouveau centre aquatique intercommunal, cet espace accueillait la piscine Aqualuna. En construction en 1988, celle-ci fût inaugurée en 1989.

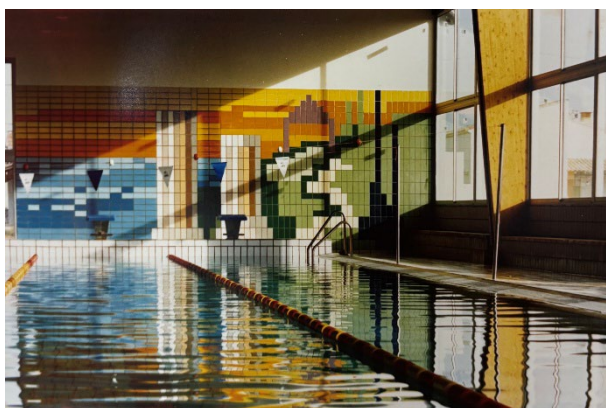
Elle comprenait deux bassins : un bassin sportif de 25 m et un bassin ludique de 15 m.

Après une dizaine d'années de fonctionnement, malgré une fréquentation soutenue, l'infrastructure a commencé à présenter ses premières fragilités, notamment des problèmes d'étanchéité et d'infiltrations. En 1998, un incendie est venu aggraver la situation en endommageant le centre aquatique.



Au fil des années, l'usure naturelle liée à l'ancienneté du bâtiment a entraîné d'importantes dégradations. Devenue vétuste et obsolète, la piscine Aqualuna ne permettait plus d'assurer la sécurité des usagers.

Sa fermeture est finalement prononcée le 24 mars 2023. Ces constats ont conduit à la démolition de l'ancien centre aquatique, pour laisser place à un nouvel équipement moderne et adapté aux besoins actuels.



Les financeurs du projet

Ce projet est soutenu par :

- L'Agence Nationale du Sport à hauteur de : **499 000 €**
- L'État au titre de la Dotation Politique de la Ville : **610 174, 50 €**
- La Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée : **450 000 €**
- Le Département
- La Ville de Lunel : cession du terrain à l'euro symbolique



Les partenaires du projet



FESQUET
PAYSAGE

TOURRE
SANCHIS
ARCHITECTURE &
URBANISME
DURABLES



ALPES
CONTRÔLES
Construction & Exploitation

